

La CFDT au secours de la loi Macron

Lu sur le blog de Gabas - Mediapart

Article
publié dans Le Canard Enchaîné du 25 février 2015

La décision est tombée brutalement : le 11 février, la direction de la CFDT a mis sous tutelle son syndicat du commerce d'Ile-de-France, l'un des plus importants de la confédération, avec 4500 adhérents.

Laurent Berger n'y est pas allé de main morte. Le siège de ce syndicat, jusqu'à présent implanté au coeur du quartier des grands magasins, est transféré dans les locaux de la confédération, et la situation des délégués sera « réexaminée » dans le cadre de cette « administration provisoire ». En clair, leur mandat peut sauter, et leurs patrons auront le champ libre pour les virer. Bigre ! Aurai-ils tapé dans la caisse ou, pis, fait rénover leurs appartements aux frais du syndicat ?

En fait, le couperet s'est abattu au lendemain d'une lettre adressée par Emmanuel Macron par l'Alliance du commerce, le syndicat patronal qui représente les Galeries Lafayette, le Printemps, le Bon Marché et le BHV. Dans ce courrier, les patrons des principaux magasins de la future « zone touristique internationale » sonnaient le tocsin au sujet de l'un des amendements de la loi Macron. Celui-ci prévoit que, même dans les zones touristiques, le travail du dimanche devra passer par un accord social, notamment sur les compensations salariales. Mais cet accord ne peut pas s'appliquer si des syndicats représentant au total plus de 50 % des salariés s'y opposent.

Or, dans ce secteur des grands magasins, la CGT et la CFDT réunies dépassent largement ces 50 % aux élections et sont résolument hostiles au travail le jour du Seigneur. Ces deux syndicats ont même fondé conjointement le Clic P, une structure syndicale qui milite, justement, contre le boulot dominical, et n'ont pas hésité à traîner devant les tribunaux les patrons qui en usaient illégalement. Les deux confédérations risquaient donc de négocier durement, voire de bloquer tout accord.

En plaçant pour un an son syndicat sous tutelle,

Laurent Berger retire une terrible épine du pied d'Emmanuel Macron, puisque, dans aucune des boites concernées, la CGT ne dispose à elle seule de la majorité absolue. Sûr que les patrons des grands magasins vont lui élever une statue !